

■ **AD Communication Decorges**, à Renens (VD), conseils en communication (FOSC du 10.12.2001, p. 9700). Par décision du 19 décembre 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 399 du 15.01.2003  
(00821366 / CH-550.1.027.721-3)